



Santé et sécurité au travail

code web PSST

Sécuriser ses pratiques et concevoir une démarche de prévention

DURÉE : 2 jours

PRIX : 1605 € HT (1926 € TTC)

Formation animée par notre partenaire **GERESO**
(Expert en gestion RH - Droit social - Paie)

PARTICIPANTS

DIRIGEANT, RRH, CHARGÉ DE PRÉVENTION OU RÉFÉRENT SÉCURITÉ, MEMBRES DU CSE, TOUTES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

OBJECTIFS

- ▶ Intégrer les fondamentaux en matière de santé et sécurité au travail.
- ▶ Appliquer le nouveau cadre réglementaire de la santé/sécurité et sécuriser ses pratiques au regard de la réforme de la santé au travail (loi du 2 août 2021).
- ▶ Analyser les facteurs de risques professionnels dans son établissement.
- ▶ Préparer une démarche de prévention.



CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans **votre ville** (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : PSST

[CLIQUEZ ICI](#)



Programme

Les fondamentaux de la santé et sécurité au travail

- ▶ Enjeux de la santé/sécurité au travail
 - humains et sociaux : conséquences de l'absentéisme, impacts psychologiques des réorganisations...
 - financiers : AT/MP, coûts directs/indirects
 - juridiques : responsabilité pénale et civile
 - commerciaux : en termes d'image de marque, de performance de l'établissement
- ▶ **Atelier :** travail de réflexion autour des enjeux de votre structure en santé-sécurité
- ▶ Principes généraux de prévention
 - les 9 principes généraux de prévention : définition et impact
 - les 3 niveaux de prévention : passer de l'individuel au collectif
 - les outils incontournables de la prévention des risques professionnels : le DUERP, le rapport annuel en santé et sécurité au travail et le PAPRI Pact
- ▶ Les acteurs de la prévention
 - importance de l'implication des différents acteurs internes : l'engagement de la direction, le travail en pluridisciplinarité, focus sur le rôle du CSE/de la CSSCT
 - un rôle accru des acteurs externes : intervention et contrôle de l'inspection du travail (DREETS), service de prévention des CARSAT/CRAMIF, focus sur les missions des Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST)
- ▶ **Atelier :** travail en équipes sur les synergies entre les différents acteurs
- ▶ **Quiz de synthèse**

Cadre réglementaire : obligations et responsabilité de l'employeur

- ▶ L'obligation générale et absolue en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail
 - ▶ Rôle et responsabilités de l'employeur en matière de santé-sécurité au travail
 - ▶ **Atelier :** étude des bonnes pratiques autour de la responsabilité de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail
 - ▶ Impact d'une délégation de pouvoirs en prévention santé-sécurité au travail
 - ▶ Les points de vigilance importants en matière de prévention : AT/MP, dispositifs d'urgence (droit d'alerte et de retrait, danger grave et imminent), protections collectives/protections individuelles (EPI), entreprises extérieures et plans de prévention, instructions, consignes, gestion des situations de crise...
 - ▶ Focus sur les dernières évolutions réglementaires issues notamment de la loi du 2 août 2021 : lien entre prévention des risques et QVCT (ex QVT), réforme de la santé au travail et renforcement de la prévention, mesures de prévention spécifiques liées à la crise sanitaire, télétravail et prévention des risques
 - ▶ **Quiz de synthèse**
- ### Identifier les facteurs de risques professionnels
- ▶ Panorama des facteurs de risques professionnels - Focus sur les risques psychosociaux
 - ▶ L'importance d'un état des lieux/diagnostic au sein de la structure (diagnostic humain, organisationnel, technique et environnemental)
 - ▶ Evaluation des risques professionnels : a priori

et a posteriori, à la suite d'un événement (enquête et analyse AT/MP)

- ▶ L'importance de la traçabilité et du suivi des indicateurs
- ▶ **Quiz de synthèse**
- ▶ **Travail en sous-groupes** sur le choix des indicateurs en santé et sécurité au travail

Préparer une démarche de prévention

- ▶ Les étapes incontournables de la démarche : travailler en mode projet de l'état des lieux au plan d'actions de prévention
- ▶ Clarifier l'objectif de la démarche et l'engagement de la direction
- ▶ Définir et se donner les moyens de mener à bien une démarche
- ▶ Favoriser une démarche systémique et participative
- ▶ Définir les axes prioritaires de travail
- ▶ **Atelier pratique** autour de l'argumentation face aux objections
- ▶ **Autoévaluation et construction d'une feuille de route** personnalisée pour initier la démarche de son établissement

Tour de table pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis formation : réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.

Sanction du parcours : Attestation de fin de formation